

Clubs présents : Carqueiranne/La Crau US - Hyères FC – Hyères ASPTT – La Londe SO - Ramatuelle FC – Six Fours Le Brusç

1) Ouverture de la réunion par M. Pierre Guibert, Président du District du Var.

2) Saison 2017/2018 :

• **Catégories et pratiques associées**

- U6F/U8F : Foot à 3,4 et 5 – Futsal – Beach Soccer = Plateaux
- U9F/U11F : Foot à 5 et Foot à 8 – Futsal – Beach Soccer = Plateaux
Invitation à la Journée Départementale H. Laggiard – clubs labellisés
6 clubs concernés : Carqueiranne/La Crau US – Hyères FC – La Londe SO – Ramatuelle FC – SC Toulon et Tourves SC
- U12F/U14F : Foot à 8 = Critérium + Futsal – Beach Soccer
- U15F/U17F : Foot à 8 = Championnat + Futsal – Beach Soccer
Coupe du Var : Foot à 8
Cette compétition est ouverte aux clubs engagés en championnat U15F/U17F District et les clubs engagés en championnat U17F Ligue.
Uniquement pour les U16F et U17F : Journée Foot à 11 avec les Seniors Féminines (sans restriction)

• **Challenge National U13F :**

Cette compétition es ouverte aux U12F/U13F avec surclassement de 3 U11F maximum.

- Phase départementale : Samedi 24 Mars 2018
- Phase Régionale : Samedi 6 Mai 2018 (District Cote d'Azur)
- Phase Nationale : Samedi 2 et Dimanche 3 Juin 2018 à Cap Breton (Landes)

• **Actions promotionnelles :**

- **Journée Départementale « Beach Soccer »** : Samedi 16 Septembre 2017 à La Londe – Plage Miramar
- **Retournée du Foot** : Samedi 7 Octobre 2017 de 10h à 12h pour les U6F à U11F et de 14h à 17h pour les U12F à U17F au stade Jean Alex Fernandez à Toulon
- Arbre de Noel du District : invitation des U6F/U8F sur les plateaux « Garçons » : Samedi 2 Décembre 2017
- **Plateau de Noel Féminin du District** : Samedi 9 Décembre 2017 U6F à U17F : Futsal au Complexe Goal Ind'or à La Farlède
- **La Semaine du Football Féminin** : Mai 2018
- **Journée Régionale Ecoles Féminines de Football (U6F à U11F)** : Samedi 26 Mai 2018

• **Détection/Sélection :**

• **U15F :**

- Détection : Mercredi 11 Octobre 2017 au Vallon du Soleil à La Crau
- Match amical : date et lieu à définir
- Inter district : Mercredi 22 Novembre 2017 contre la Cote d'Azur (District « Accueil » : Var)
- Stages Régionaux :
 - du 3 au 5 Janvier 2018
 - du 6 au 8 Mars 2018
 - Matchs amicaux Mercredi 21 Mars et Mercredi 11 Avril 2018
 - Interligues : du 24 au 27 Avril 2018
 - Stage National : Mai 2018

- **U14F :**

1 détection Mercredi 14 Février 2018

1 rassemblement départemental : Mercredi 28 Février 2018

- Stage Régional : du 2 au 4 Mai 2018

- Interligues : du 14 au 17 Juin 2018

- **U13F :**

1 détection Mercredi 24 Janvier 2018

1 rassemblement départemental : Mercredi 28 Février 2018

- **Ecoles Féminines de Football / Label :**

- **Pour la saison 2015/2016 :**

1 club « Label FFF Or » Carqueiranne/La Crau US

1 club « Label FFF Argent » : SC Toulon

2 clubs « Label FFF Bronze »: Hyères FC et SC Tourves Rougiers

Rappel : Valable jusqu'à Juin 2018 : refaire le dossier cette saison

- **Pour la saison 2016/2017 :**

2 clubs « Label FFF Bronze »: La Londe SO et Ramatuelle FC

L'ouverture de la campagne de labellisation 2017/2018 ainsi que la procédure vous sera communiquée ultérieurement.

3) Réglementation :

- **Obligations des clubs évoluant en DH Seniors Féminines**

Les clubs engagés en Division d'Honneur Féminine doivent obligatoirement :

- Engager dans les catégories jeunes (U12 à U19) au moins une équipe féminine participant intégralement à une compétition de Ligue ou de District. Une équipe engagée dans une Coupe et déclarant forfait ne permet pas de répondre à cette obligation. Les ententes ne sont pas valables vis-à-vis de cette obligation.
- Disposer d'un entraîneur CFF3 pour encadrer l'équipe de DH et être présent sur le banc de touche et la feuille de match en cette qualité.
- Disposer d'une l'Ecole Féminine de Football comportant au moins 12 jeunes licenciées (U6F–U11F) participant à au moins 8 plateaux organisés par les Districts.

Les sanctions cumulatives prévues en cas d'inobservation sont :

- l'interdiction de participer au Championnat Interrégional Féminin
- le retrait de 3 points par obligation à l'équipe de D.H.F.

Toute équipe non en règle deux saisons consécutives sera rétrogradée en District.

- **Lois du jeu :**

Les guides des lois du jeu seront envoyés aux clubs et seront consultables sur le site du District dans l'onglet « Pratiques » « Féminines ».

• **Rappels :**

Pour les matchs U12F/U14F et U15/U17F, les convocations doivent être envoyées 10 jours avant le match.

Toutes les demandes de modification d'horaires doivent être demandées au District avec l'accord des 2 clubs écrits pour accord de la commission (imprimé officiel).

Le coup d'envoi des rencontres ont lieu le Samedi de 10h à 16h30 sans l'accord du club adverse sauf si le club a émis le souhait par écrit au District de ne pas être convoqué le matin.

La liste des clubs concernés sera mise sur le PV de la Commission Féminines.

La F.M.I. (Feuille de Match Informatisée) n'est pas utilisée pour les Féminines Jeunes. **La feuille de match papier reste en vigueur.**

Les licences étant dématérialisées et afin de remplir la feuille de match, il faut utiliser :

– **En premier lieu Footclubs Compagnon** (application pour smartphone disponible sur Apple Store et Google Play)

– **En second lieu la liste des licenciés obtenue par Footclubs** (licences > Editions et Extractions > sélection de la catégorie > cocher « étendre aux sous catégories » > Format : liste licences matchs > valider > cliquer sur Editions licences.

Pour avoir la liste, veuillez-vous rapprocher du secrétaire de votre club.

Les feuilles de matchs doivent être envoyées au District sous les 48h dûment remplies et signées.

4) Formations :

Des formations sont organisées par le District du Var (voir onglet « Formations »).

Il y a également *des* possibilités de faire des formations spécifiques « encadrement équipes féminines » : nouveau module de 6h « Animatrice ».

Rappel : Toutes les informations et tous les documents (feuilles de plateaux, plannings, guide des lois du jeu...) concernant ces catégories sont sur le site du District dans l'onglet « Pratiques » « Féminines ».

Pour toutes questions, vous pouvez me contacter au 06 08 28 92 25.

Ludivine Régnier

Conseiller Technique Départemental en charge du Développement et Animation des Pratiques (CTD DAP)